



Conseil communal

25/02/13

Ordre du jour

REGIE FONCIERE

1. Logement sis Domaine Vincent Van Gogh n°12 à 7301 HORNU - Décision de principe de vente.
2. Logement sis rue Sainte Victoire n°23 à 7301 HORNU - Décision de principe de vente.
3. Agence Immobilière Sociale asbl « Des Rivières » de Saint-Ghislain - Décision de principe d'adhésion.

MOBILITE

4. Règlement complémentaire sur le roulage – Interdiction de stationner rue Bastien 2A à 7301 Hornu.

CPAS

5. Règlement d'ordre intérieur des organes délibérants du CPAS.

FINANCES – RECETTE – MARCHES PUBLICS

6. Marché public de travaux – Restauration des toitures de l'Eglise Saint-Géry – Approbation du projet définitif et détermination du mode de passation du marché.
7. Marché public de travaux – Restauration de la Chapelle des seigneurs – approbation du projet définitif et détermination du mode de passation du marché.
8. Marché public de travaux – Assainissement de parcelles aux cimetières d'Hornu et de Boussu-Bois – Travaux préparatoires Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché.
9. Marché public de travaux de mise en valeur des monuments mémoriels et sépultures des acteurs de guerre 14/18 et 40/45 : Hornu – Boussu-Bois – Boussu Centre Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché.

EXTRASCOLAIRE

10. Accueil extrascolaire à l'école du calvaire (dans le cadre de la reprise des activités de IRSIA du château des enfants)-
Organisation pratique - fixation des tarifs - désignation du personnel encadrant.

PERSONNEL

11. Poste de Secrétaire Communal – Choix du mode d'attribution.

ADMINISTRATION GENERALE

12. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
13. Désignation d'un représentant au sein de l'Assemblée Générale du Centre Local de Promotion de la Santé.
14. Désignation des représentants au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence Locale pour l'Emploi.
15. Déclaration de politique générale.

COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE ET AUTRES INFORMATIONS.

- Approbation du budget communal pour l'exercice 2013 par le Collège Provincial du Conseil Provincial de Hainaut.
- La délibération du 31 juillet 2012 par laquelle le Conseil de la fabrique d'église Saint-Charles de Boussu-Bois a décidé d'arrêter le budget de l'exercice 2013.
- La délibération du 24 septembre 2012 par laquelle le Conseil de la fabrique Saint-Martin à Hornu a décidé d'arrêter le Budget de l'exercice 2013 est approuvée.
- La délibération du 29 octobre 2012 par laquelle le Conseil de la fabrique Eglise Saint-Joseph de Boussu-Bois a décidé d'arrêter le Budget de l'exercice 2013 est approuvée.
- La délibération du 26 novembre 2012 par laquelle le Conseil Communal établit, à partir du 1er janvier 2013 et pour une durée indéterminée, le taux des centimes additionnels au précompte immobilier n'appelle aucune mesure de tutelle et qu'elle est donc devenue pleinement exécutoire.
- La délibération du 26 novembre 2012 par laquelle le Conseil Communal établit, à partir du 1er janvier 2013 et pour une durée indéterminée, le taux de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques n'appelle aucune mesure de tutelle et qu'elle est donc devenue pleinement exécutoire

HUIS-CLOS

- 1. Réserve de promotion et nomination par promotion au grade de chef de bureau spécifique.**
- 2. Remplacement du Receveur Communal en incapacité de longue durée.**
- 3. Mise à la retraite d'une institutrice primaire à dater du 01/03/13.**
- 4. Nomination à titre définitif d'une directrice d'école à dater du 01/09/12.**
- 5. Ratification des désignations des intérimaires.**